



## Demande de demission DE MON POSTE CDI a cause de mon âge

Par **joelane**, le **20/11/2012** à **17:38**

bonjour, lors du dernier passage de la directrice des ventes dans le centre où je travaille en CDI (j'ai 67 ans et bénéficie de l'emploi et retraite) celle-ci m'a demandé de démissionner car des personnes plus jeunes (30 ans m'a t'elle précisé) désirait avoir un poste en CDI. J'ai besoin de travailler pour des raisons financières et vit très mal la demande qu'elle m'a faite. l'entreprise peut-elle me licencier ? Je voudrais travailler encore deux années complètes. ce harcèlement me détruit. merci de m'informer de mes droits.

Par **Lag0**, le **20/11/2012** à **18:00**

Bonjour,  
En tout cas, l'employeur ne peut pas vous obliger à démissionner.  
S'il veut vous licencier, il faudra un motif...  
L'age de la mise à la retraite d'office est de 70 ans...

Par **Ales**, le **21/11/2012** à **00:20**

Si celle-ci vous harcèle constamment n'hésitez pas à prendre contact avec un délégué syndical de votre entreprise.

Par **pat76**, le **21/11/2012** à **18:04**

Bonjour joelanernrnLa prochaine fois que le directrice des ventes vous demande de démissionner, vous lui dites qu'elle vous fasse cette demande par écrit en précisant qu'elle veut que vous démissionniez à cause de votre âge.rnrnVous lui dites qu'il n'est pas question pour vous de démissionner de votre poste et que vous allez vous renseigner auprès de l'inspection du travail si tout cela est bien légal.